

VENDEUR

Nom : Haras du Semnon
Adresse : La Touche
CP Ville : 35134 Thourie
Tel : 0608099325 / 0688539365
Email : nagherve@gmail.com
IBAN : FR76 1380 7004 6032 1212 6499 905

ACHETEUR

Nom :
Adresse :
CP Ville :
Tel :
Email :

JUMENT

Nom :
N° sire :

Centre de mise en place

Nom :
Adresse :
CP Ville :
Tel :
Email :
Inséminateur :

Conditions de vente 2025

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon Thais de Pégase aux conditions suivantes :

IAF

120 € TTC à la réservation + 966 € TTC (dont TVA 5,5 %) - PV 48 h

Les frais de suivi gynécologique, les frais de mise en place ainsi que les frais de pension restent à la charge de l'acheteur.

IART

220 € TTC à la réservation + 966 € TTC (dont TVA 5,5 %) - PV 48 h

La réservation comprend les frais de collecte et deux envois. Les jours de collecte sont lundi, mercredi et vendredi (**commande par sms au 0608099325**) et prise en compte des jours fériés. Les envois complémentaires sont facturés en fin de saison au tarif de **72 € TTC / envoi semaine** et **84 € TTC / envoi le samedi** (dont TVA 20 %)

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé et du virement ou le chèque de règlement de la réservation à l'ordre du Haras du Semnon

L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès de l'IFCE. Le certificat de saillie nécessaire pour la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur après encaissement du chèque du solde de la saillie. L'éleveur s'engage à aviser le vendeur si la jument n'a pas donné naissance à un poulain viable.

Fait à

le

Signature vendeur

Signature acheteur avec la mention « Lu et Approuvé »

